

# Que fait-on au niveau cantonal pour supprimer les subventions dommageables à la biodiversité ?

Jasmin Pokerschnig

Députée du canton de Zürich, les vert·e·s

# Postulat: subventions dommageables à la biodiversité dans le canton de Zurich

- Dans ce postulat, le Conseil d'Etat est prié d'identifier les subventions cantonales dommageables à la biodiversité et de chiffrer leur montant. En outre, il est enjoint de présenter comment ces subventions pourraient être réduites, supprimées ou réorganisées et quels conflits avec d'autres objectifs politiques, en particulier sur des thèmes liés à l'environnement, cela entraîne-t-il.
- Lien vers le postulat [Grand Conseil Zurich | Affaires | Subventions dommageables à la biodiversité dans le canton de Zurich \(zh.ch\)](#)

# Postulat: subventions dommageables à la biodiversité dans le canton de Zurich

- **Pourquoi avons-nous rédigé ce postulat?**

Pour amorcer un changement, il faut aiguïser les consciences. Il s'agit de mettre en évidence les sommes d'argent avec lesquelles nous nuisons à la biodiversité.

- **Comment se fait-il que le postulat bénéficie d'un large consensus?**

Alliance climatique (AL, Les Vert-e-s, PS, Les Vert'libéraux, PEV), analyse de la situation réalisée pour la première fois, scepticisme systématique vis-à-vis des subventions (partis bourgeois).

- **Et maintenant, que va-t-il se passer?**

Le Conseil d'Etat présentera un rapport dans les deux années à venir. Ce rapport servira de base pour supprimer ou restructurer des subventions dommageables à l'environnement.